

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt septembre, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

*Date de l'envoi de la convocation : 14 septembre 2021.*

**PRESENTS :**

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIET Thierry, GOASTER Samy, GOUEZIN Alain, GRIMAUT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MOIGNE Christine, LEVY Christelle, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

**ABSENTS :**

- GILLARD Nadine donne pouvoir à LE MOIGNE Christine,
- LAVENU DE NAVERAN Hélène donne pouvoir à LINTANF Goulven,
- LE MAUX Thierry.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Samy GOASTER

**Délibération n°2021-091**

Membres en exercice : 35 – Présents : 32 - Absents : 3 – Pouvoirs : 2

**URBANISME**  
**CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LAMBALLE-ARMOR ET L'UNIVERSITE RENNES 2**  
**MASTER 2 AUDIT – AMENAGEMENT URBANISME DIAGNOSTIC ET INTERVENTION SUR LES**  
**TERRITOIRES**

Lamballe-Armor est lauréate du programme Petites Villes de Demain. L'habitat fait partie des axes majeurs de ce programme. Plusieurs enjeux ont été identifiés sur le centre-ville. Si le marché de l'immobilier est dynamique, voire tendu, certains immeubles du centre-ville sont vacants <sup>et/ou</sup> dégradés.

A l'heure actuelle, des outils incitatifs sont en place sur le centre-ville :

- Une Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU)
- Des leviers fiscaux : le dispositif Malraux dans le site patrimonial remarquable, le dispositif Cosse, bientôt le dispositif Denormandie avec la mise en place d'une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

L'objectif est de mieux connaître ces outils, actuellement sous-utilisés et de réfléchir à la mise en place d'outils complémentaires pour répondre à ces enjeux.

La Ville de Lamballe-Armor et l'Université Rennes 2 conviennent de collaborer pour la formation à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme des étudiants de 5<sup>e</sup> année de l'Université Rennes 2 inscrits en Master 2 "AUDIT".

Dans le cadre de l'atelier annuel inscrit dans la formation, et dans le cadre de cette convention, les étudiants apporteront leur contribution aux réflexions conduites par La Ville de Lamballe-Armor sur le

thème suivant : Etudes visant à proposer des outils complémentaires pour répondre aux enjeux liés à la vacance et à la dégradation des logements.

Cette démarche vise à mettre les étudiants en situation professionnelle, en réponse à une commande extérieure.

Il est convenu que la Ville de Lamballe-Armor verse à l'Université Rennes 2 (Master 2 AUDIT) une subvention de 5 000 € (plus 850 € de frais déplacement) soit 5 850 €, à la réception des documents finaux et destinée à couvrir les divers frais nécessaires à la réalisation de l'étude.

Considérant la convention définissant le partenariat et actant les conditions de réalisation de l'atelier,

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil municipal :

- APPROUVE ce partenariat et les objectifs poursuivis,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer cette convention et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

Certifié envoyé à la Préfecture le **28 SEP. 2021**  
Affiché le **28 SEP. 2021**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le **28 SEP. 2021**

Philippe HERCOUET  
Maire de Lamballe-Armor

